



ANR Amitié 43

Bulletin d'informations du comité de l'ANR de la Haute Loire

Siège social 78 bis avenue Foch 43000 Le Puy en Velay Tél (président) 04 71 08 70 57

Courriel: anr43@laposte.net ou christian.dessalle@orange.fr

Le mot du président

Chers collègues et amis

L'assemblée de Port-Barcares des 2 et 3 juin 2015 a décidé une augmentation de la cotisation 2016, vous trouverez le barème en annexes. Cette même assemblée a rejeté la modification des statuts proposant le changement d'appellation de l'ANR en vue de son élargissement à tous les retraités. On continue donc comme avant.

Dans une société où les réflexes d'égoïsme tendent à se généraliser, où le rejet de l'autre s'installe insidieusement dans les comportements, où les plus fragiles sont marginalisés, nous avons souhaité que notre association, qui n'a plus besoin de prouver qu'elle apporte soutien à ses adhérents en toute circonstances, aille vers les autres afin de permettre aux personnes qui se sentent isolées de trouver en son sein réconfort, convivialité, information et entraide.

C'est pour nous aussi l'opportunité d'élargir et renforcer notre socle d'adhérents, corollaire à notre développement et la pérennisation de l'ANR.

Dans un contexte économique difficile où la pauvreté s'installe, les retraités sont souvent assimilés à des nantis. Pourtant parmi nos adhérents et leur famille, certains ont des fins de mois difficiles. Il est aussi à craindre que le peu d'avantages dont nous bénéficions soient progressivement remis en cause par les pouvoirs publics et réduits progressivement à une peau de chagrin, si nous ne faisons rien.

C'est pourquoi nous devons nous renforcer. C'est pourquoi nous devons être plus nombreux. C'est pourquoi nous souhaitons que d'autres nous rejoignent parce que nous sommes tous confrontés à la même problématique : la défense de nos droits à pension et notre pouvoir d'achat.

J'aimerais créer un site internet ANR43, afin de vous offrir, à vous retraités qui nous rendraient visite, la possibilité de découvrir notre existence et de mieux nous connaître. Vous verrez que nous proposons à nos adhérents des activités diverses et variées pour tous les âges et bien d'autres si vous acceptez de nous aider.

Vous constaterez que nos actions sont constamment guidées par le souci de rendre service et de défendre les intérêts de nos adhérents en toutes circonstances. Je recherche donc des retraités volontaires pour créer ce site et le faire vivre.

Le président:

Christian DESSALLE

NB : le 18 septembre 2015 nous étions de baptême, comme vous avez pu le constater, le bulletin d'informations semestriel que vous recevez s'appelle désormais : **ANR Amitié 43**, tout un symbole, gardez le à portée de main afin de ne pas oublier les dates d'événements qui peuvent vous intéresser.

Assemblée générale 2016 :



Une vue partielle de l'assistance à l'AG 2015

Elle aura lieu à Yssingaux (La ferme de Lavée) **le vendredi 15 avril 2016 à 9h30** précises. Après l'assemblée générale, le repas sera pris en commun dans ce même restaurant.

Un car pourra être mis à la disposition des participants au départ du centre culturel de Vals à 8h45, avec arrêt place Michelet à 8h50 et la Poste centrale à 08h55. Si vous pensez utiliser ce moyen de transport prière de le préciser sur le bulletin de réservation en annexes.

S'il y a suffisamment de demandes ce car sera mis en place.

La participation au repas est fixée à **25 € + 2 €** si vous prenez le car. Établir le chèque à l'ordre de **l'ANR 43**.

Une visite est prévue dans l'ysingelais pour les conjoints qui ne souhaitent pas participer aux débats de l'AG.

Galette des rois et loto :

Le centre culturel de Vals pourra nous accueillir le samedi 9 janvier 2016 à partir de 14h15. Comme d'habitude de nombreux lots seront à disposition des gagnants et un petit entracte permettra de déguster la galette des rois. La participation de 2 € perçue à l'entrée donnera droit à un carton. Des cartons supplémentaires seront à la dispositions des joueurs au prix de 1 euro. Merci de renvoyer le bulletin de participation (nécessaire pour organiser la salle et prévoir les achats de galettes et papillotes) avant le 31 décembre 2015 à : ANR 43. 78 bis avenue maréchal Foch 43000 Le Puy en Velay

Ci-contre une vue des participants au loto galette du 10 janvier 2015



Marches :



Ci-dessus : sortie du 30 avril à Bleste

En 2015 nous avons fait de belles sorties et déjeuné au restaurant en compagnie d'adhérents venus nous rejoindre.

Cela a été un réel plaisir de les rencontrer.

Voici le programme 2016, alors marcheurs et non marcheurs à vos agendas ! Cela se passe le dernier jeudi de chaque mois de mars à octobre. **24 mars :**

Bas en Basset, 28 avril : St Paulien, 26 mai :

Lavoute Chillac, 30 juin : Le Bouchet St Nicolas,

28 juillet : Freycenet Latour, 25 août : Fay sur

Lignon, 29 septembre : Monfaucon, 27 octobre :

Domeyrat.

Tél pour inscriptions et covoiturage : **04 71 08 70 57** ou courriel christian.dessalle@orange.fr

Cotisations 2016

Avec abonnement à la revue : Adhésion individuelle **20 €**, Adhésion couple **31 €**, Adhésion réversion (1) **11 €**, Adhérents non PTT : Adhésion individuelle **27 €**, couple **45 €**

Sans abonnement à la revue : Adhésion individuelle **11 €**, Adhésion couple **22 €**, réversion **11 €**

Adhérents non PTT : Adhésion individuelle : **18 €**, Adhésion couple **36 €**

Abonnement à la revue sans adhésion : **18 €**.

Le chèque joint au bulletin de cotisation sera établi au nom de : **ANR 43**

Rappel : chaque adhérent principal a la possibilité de prendre l'adhésion couple avec son conjoint ou son concubin. Tous deux ainsi qu'éventuellement leurs enfants handicapés bénéficient alors de notre responsabilité civile en cas d'accident survenu lors de manifestations organisées par l'ANR.

(1) Le tarif **Réversion** est accordé aux veuves / veufs sans autre revenu que la demi retraite du conjoint décédé.

GRAND VOYAGE ANNUEL

Cette année c'est le **TYROL** du **6 au 12 juin 2016**.

Les mêmes dispositions que celles de 2015 sont reconduites, à savoir : **acceptation des chèques vacances uniquement pour le solde du séjour.**

Un car de 60 personnes est prévu. La participation est ouverte à l'adhérent et à son conjoint, ou concubin, ou parents et amis, sous réserve d'adhésion et paiement de la cotisation qui leur est spécifique. L'encaissement du chèque correspondant aux arrhes confirmera votre participation. Aucune autre confirmation écrite ne sera envoyée aux demandeurs. Les chèques d'arrhes (200 €) devront être envoyés **avant le 9 janvier 2016**. La date de réception des arrhes conditionnera l'ordre d'inscription au voyage, une liste d'attente sera éventuellement établie. Tout désistement devra être signalé le plus tôt possible et au plus tard 48h avant le départ. Pour tout renseignement complémentaire concernant le voyage, s'adresser à : Mr LAURENT Tél 04 71 09 49 03 ou Mme DESSALLE Denise tél 06 81 21 25 02 ou Claudette RICHARD Tél 04 71 09 32 32.



Voyage en normandie 2015 cité de la mer à Cherbourg

Le car partira du centre culturel de Vals en direction de St Etienne. Signalez sur votre bulletin d'inscription si vous souhaitez un autre lieu de ramassage éventuel dans cette direction, les horaires vous seront communiqués dans ANR amitiés 43 de mai 2016.

Échéances des paiements : **Arrhes 200 euros par personne avant le 9 janvier 2016, 2ème versement de 250 € avant le 9 mars 2016, le montant du solde sera précisé dans l'ANR Amitiés 43 du printemps 2016 environ 200 euros. Attention** cette année les chèques doivent être libellés à l'ordre de **SCHMITT VOYAGE** et adressés à **ANR 43**, 78 bis avenue Foch 43000 Le Puy en Velay.

Au programme : jour 2, départ pour Krimml pour admirer les plus impressionnantes chutes d'eau d'Europe. (il faut absolument prévoir de bonnes chaussures et 1h30 sur place pour profiter du spectacle imprenable des chutes d'eau).

Déjeuner au restaurant à Krimml. Après-midi le fameux petit train à vapeur de Mayrhofen à Kaltenbach au son de l'accordéon.

Jour 3, départ pour Hohenschwangau, déjeuner au restaurant et l'après-midi découverte du château de Neuschwanstein construit sous Louis II de Bavière et qui servi de modèle à WALT DISNEY pour son château de la "belle au bois dormant".

Jour 4, départ le matin pour Kramsach, visite de l'écomusée des fermes tyroliennes. Continuation sur Alpbach, joli village de montagne tyrolienne avec ses chalets fleuris. Déjeuner au restaurant, après-midi Rattenberg, petite ville située sur le bord de l'Inn ; visite des plus anciennes et des plus belles maisons des forgerons de Rattenberg qui datent du 12ème siècle. Pour finir visite d'une des cristalleries de Rattenberg.

Jour 5, départ pour Goetzens, promenade en calèche avec animation et dégustation d'un verre de schnpas, déjeuner au restaurant, après-midi visite guidée d'Innsbruck.

Au retour soirée folklorique avec danses et musiques traditionnelles.

Jour 6, départ vers le lac d'Achensee, le plus grand lac du Tyrol ; promenade en bateau d'Achenkirch à Pertisau. Déjeuner sur les bords du lac. Continuation vers Trazberg, montée en petit train jusqu'au château, visite guidée de l'un des plus beaux châteaux de la renaissance autrichienne.

Jour 7, retour avec arrêt en cours de route vers Zurich pour déjeuner au restaurant.

Le prix comprend :

Le transport en autocar dernière génération, toutes options.

Le petit déjeuner offert par Schmitt Voyages (petit déjeuner complet).

L'hébergement en hôtel *** dans un village près **d'Innsbruck** (boisson de bienvenue incluse).

Les repas du déjeuner jour 1 au déjeuner jour 7 inclus.

Les boissons aux repas (0,30 l de bière ou 020 l de vin ou 025 l de boisson sans alcool)

les services d'un guide accompagnateur du soir du 6 juin au soir du 11 juin.

Les visites et excursions selon le programme.

Entrée au château de Neuschwanstein ; Entrée chutes d'eau de Krimml.

Promenade en train de Mayerhofen à Kaltenbach avec accordéon et dégustation de schnaps.

Écomusée des fermes à Kramsach ; visite d'une cristallerie à Rattenberg.

Promenade en calèche à Goetzens ; Promenade en bateau sur le lac d'Achensee.

Visite guidée d'Innsbruck.

La soirée folklorique tyrolienne (1 boisson incluse).

Assurance rapatriement.

Assurance annulation.

Le prix ne comprend pas :

Le café aux repas

le supplément chambre seule : 84 euros (sur demande, selon les disponibilités)

Cadeaux aux aînés :

Toutes celles et ceux qui ont fêtés en 2015 leur anniversaire de 75, 80, 85, 90, etc...ans vont recevoir d'ici quelques jours par la Poste ou portée à domicile, une petite pâtisserie. Merci de nous signaler les oublis toujours possibles malgré le soin apporté à la liste des bénéficiaires.

Brioude et Yssingaux :

Pour les adhérents de ces 2 secteurs géographiques nous organisons une petite réunion conviviale et de partage durant laquelle nous dégustons la brioche et prenons le verre de l'amitié. Cet après-midi vous est dédié et nous aurons plaisir à vous rencontrer et répondre à vos questions. Alors venez nombreux.

Nous serons présents à YSSINGEAUX le jeudi 3 décembre à la ferme de Lavée à 14 heures, ainsi que pour le Brivadois le jeudi 10 décembre à la salle des fêtes de COHADE à 14 H 30.

Prévention routière, remise à niveau du code de la route :

Pour le Brivadois une session a eu lieu le 1^{er} décembre 2014 à Cohade, une session en 2015 est possible inscrivez vous rapidement sinon ce sera pour 2016. Pour une session sur Brioude appelez le 04 71 08 70 57. Sur Le Puy une session a eu lieu le 3 novembre 2015.

Si le nombre de candidats le justifie (une quinzaine), d'autres sessions peuvent être décentralisées sur Monistrol ou ailleurs.

Journée d'information organisée par l'UFC QUE CHOISIR :

Une réunion d'informations sur les arnaques a eu lieu le 12 mai 2015 à notre siège, une autre concernant **les litiges** de toutes sortes est prévue le **lundi 23 novembre 2015** à 14h à notre siège 78bis avenue Foch au Puy. Les candidats déjà inscrits vont être contactés, mais il est encore temps pour d'autres qui veulent s'inscrire. Devant l'urgence appelez le **04 71 09 32 32 ou 04 71 08 70 57.**

Permanence :

Elle ont lieu lieu à notre siège tous les vendredis matins de **9h à 11h30**, (porte à coté du COS) . Celui-ci étant désormais ouvert les mardis de 8h15 à 11h45, les mercredis de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h45, ainsi que les jeudis de 13h30 à 16h45. Nous serons également présents les **mercredis matins de 9h à 11h15.**

Retraités France Télécom, Orange :

Tous les retraités bénéficient de la gratuité de l'abonnement téléphonique de base. Cette gratuité est toujours maintenue aux veuves ou veufs de retraités, uniquement dans la mesure où ils ne bénéficient que de la pension de réversion comme revenu cette situation au niveau des revenus doit être confirmée par une déclaration sur l'honneur.

FT-Orange accorde une remise de 10 % sur les abonnements (Internet, fibre, et portables) aux adhérents de l'ANR retraité des télécom à jour de leur cotisation. Toute démission ou radiation de l'ANR entraîne la suppression de l'accès à l'offre. Si vous êtes concernés contactez le 04 71 09 32 32.

Retraités Poste :

Pour ceux qui ont internet, je vous invite à consulter « Portail Malin ». pour y accéder : « www.portail-malin.com, (accès retraités), nom d'utilisateur, taper : **offre**, mot de passe, taper : **sociale** »

Vous pouvez aussi vous abonner gratuitement au magazine : « l'offre sociale de La Poste », Par téléphone n° VERT 0 800 000 505 ou par e-mail : offre.sociale@laposte.fr ou par courrier : La Poste.

Établissement des activités sociales retraités
rue de la céramique BP 3329
87033 Limoges cedex

Généalogie :

Après une première réunion le 13 mai 2014, nous réfléchissons à la façon de poursuivre cet atelier, les archives départementales étant toujours d'accord pour nous accueillir.

Réinscrivez vous et mieux encore aidez nous en apportant vos réflexions sur un mode de fonctionnement de cette activité. Les personnes inscrites seront contactées individuellement.

Informatique et internet :

Nous sommes toujours en recherche de solutions, de formateurs, et locaux pour organiser des stages. Inscrivez vous en attendant. Si dans vos relations vous connaissez quelqu'un, n'hésitez pas à nous en faire part. Aidez nous, on vous aidera. **Rappel : l'ANR participe aux frais de formation.**

Ateliers équilibre, mémoire, diététique, formations risques domestiques :

Des ateliers vont être mis en place en début d'année. Pour celles et ceux que cela intéresse vous devez vous inscrire. Mais une inscription ferme avec une participation suivie, car des ateliers ont du être annulés ou reportés par manque de participants. Une petite participation vous sera demandée.

Parité homme/femme :

Ce dossier est toujours d'actualité. Pour les gens que vous connaissez, partis en retraite entre le 17/05/1990 et le 01/01/1997, ne leur fournissez pas de documents car vous risquez de leur donner ses informations erronées ou incomplètes qui peuvent faire rejeter leur demande. Cela s'est déjà produit et il n'est plus possible de revenir en arrière pour reprendre le dossier. Faites les adhérer à l'ANR. Dans notre département, plus de cent dossiers ont abouti.

Concernant la dernière affaire de parité pour les collègues masculins partis en retraites **depuis moins d'un an**, 400 dossiers ont été déposés sur le plan national. N'hésitez pas à nous contacter. Tél 04 71 09 32 32

Journée patrimoine :

Lundi 14 décembre 2015 à 14h au 78 bis avenue Foch au Puy l'ANR organise en collaboration avec la **chambre des notaires de la Haute -Loire** une journée d'informations.

Thème retenu : **Dernières lois régissant les donations et les successions**

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire très rapidement vu la proximité de la date

Une sortie d'une journée en train à vapeur entre Tence, le Chambon sur Lignon et St Agrève est envisagée en été 2016. Déjeuner au restaurant à St Agrève : départ 10h de Tence retour 16h30.

Prix prévisible 37€ par personne en covoiturage et 50€ en car. Afin d'éviter les déconvenues des années précédentes pour ce type d'animation, pour les personnes que cela intéresse, je vous prie de vous pré-inscrire en précisant car ou covoiturage afin de vous comptabiliser pour une éventuelle organisation.

Amicale Vie :

PARCE QUE VOUS NE VOULEZ PAS LAISSER VOS PROCHES DANS LE BESOIN LA SOLUTION EST: LE CAPITAL DECES AMV

Celle-ci propose une promotion **automne 2015** : **Trois** mois de cotisations gratuits et **six** mois en faisant adhérer votre conjoint(e) (**opération valable jusqu'au 31 décembre 2015**).

Ci dessous un rappel des avantages de l'amicale et son tarif défiant toutes les comparaisons.

Rappel des avantages AMV

1. pas de questionnaire médical jusqu'à 71 ans
2. pas de frais de dossier
3. pas de droit d'entrée
4. liberté de choix du capital (10 niveaux)
5. cotisation constante quels que soient l'âge et l'état de santé
6. doublement et triplement du capital en cas d'accident
7. pas de droit de succession (selon la loi de finance en vigueur)
8. capital versé sous 48 h ouvrées (à réception des justificatifs nécessaires)
9. protection à vie
10. interlocuteur unique

Offre réservée exclusivement aux adhérents de l'ANR, alors adhérez et faites adhérer, c'est votre association !

Contactez nous.

Rappel de 2 exemples de cotisation :

Pour un capital de **4000 €** doublé ou triplé à la suite d'un accident jusqu'à 65 ans : **12,60 € par mois**

De 66 à 70 ans : **16,65 € par mois**

De 71 à 75 ans : **24,30 € par mois**

Pour un capital de **8000 €** (maximum) doublé ou triplé à la suite d'un accident jusqu'à 65 ans : **28,25 €**

De 66 à 70 ans : **36,30 €**

De 71 à 75 ans : **51,60 €**

Pour les autres niveaux reportez vous à la VOIX de L'ANR d'octobre 2013. ou Appelez

Tél 04 71 04 17 50

Un téléphone : 01 43 79 21 28 Un site : amicale-vie.fr

Pour consulter le site de l'ANR taper ansiege sur votre moteur de recherche, puis l'identifiant : adherent, puis le mot de passe : ADHE

Bulletin de réservations

VOYAGE :

Identité des personnes participants au voyage.
Nom.....Prénom.....
Nom.....Prénom.....

êtes vous retraité de :
Rayé franchement ce qui ne convient pas
Poste - France Télécom – Autre.
Poste - France Télécom - Autre.

Établir un chèque d'un montant de **200 €** par personne à l'ordre de SCHMITT VOYAGES.
Envoyez bulletin et chèques à ANR 43, 78 bis avenue Foch 43000 Le Puy en Velay

Vous réglerez le solde par chèques vacances OUI NON
Voulez vous une chambre particulière (84 € pour le séjour) OUI NON

Si vous voulez partir d'un autre endroit que Vals : Autre lieu de ramassage souhaité.
Écrire au verso si nécessaire. Si vous êtes une personne seule, signalez nous si vous voulez
cohabiter avec une autre personne.
Le coupon de versement du solde vous parviendra avec l'ANR Amitiés 43 diffusé printemps 2016

2ème acompte avant le 9 mars 2016 250 € par personne (coupon à joindre avec le chèque)

Nom.....Prénom.....

Nom.....Prénom.....

GALETTE DES ROIS : 9 janvier 2016 à 14h15

Participeront à la galette :

Nom.....Prénom.....N° de Tél.....
accompagné depersonnes (2 euros par personnes seront perçus à l'entrée)

A retourner avant le 31/12/2015 à ANR 43 au 78 bis avenue Foch 43000 Le Puy

Venez nombreux

ASSEMBLEE GENERALE 2016 (15 avril 2016 à la Ferme de Lavée à Yssingeaux)

Identité des personnes devant participer au repas de l'assemblée

Nom.....Prénom.....N° de Tél.....

Nom.....Prénom.....

Établir un chèque de 25 euros par personne à l'ordre de ANR 43

Si vous prenez le car, ajoutez 2 € par personne à votre chèque.

Je suis intéressé(e) par le transport en car à partir de Vals OUI, NON. Si oui, précisez point de ramassage

Nombre de personnes qui participeront à la visite :.....

Même si vous ne participez pas au repas mais assistez à l'assemblée générale, faites-le nous connaître en renvoyant le présent bulletin, sans chèque correspondant en mentionnant que vous ne déjeunerez pas.

Le présent coupon doit être renvoyé avec le chèque correspondant dans une enveloppe timbrée avant le **01/AVRIL/2016** à ANR 43, 78 bis Avenue Foch 43000 Le Puy en Velay.

BORDEREAU DE COTISATION 2016

Adhérent NOM.....Prénom.....Poste, Télécom, Autre ? (1)

si couple

2ème personne NOM.....Prénom.....Poste, Télécom, Autre ? (1)

Adresse.....

(1) Rayez la mention inutile.

Rappel du montant des cotisations :

Adhésion	Individuel (1e)	Couple	Réversion
Annuelle avec abonnement au magazine La Voix de l'ANR	20 €	31 €	11 €
Annuelle sans abonnement au magazine La Voix de l'ANR	11 €	22 €	11 €
Membres associés sans abonnement au magazine La voix de l'ANR	18 €	36 €	
Membres associés avec abonnement au magazine La voix de l'ANR	27 €	45 €	

Établir le chèque à l'ordre de l'ANR 43 et l'adresser 78 bis avenue Foch 43000 Le Puy en Velay.

Êtes-vous intéressé par :

La prévention routière OUI NON si oui combien de participants ?.....

Formation internet/informatique OUI NON si oui combien de participants ?.....

Atelier équilibre OUI NON si oui combien de participants ?.....

Atelier mémoire OUI NON si oui combien de participants ?.....

Atelier diététique OUI NON si oui combien de participants ?.....

Atelier risques domestiques OUI NON si oui combien de participants ?.....

Information UFC QUE CHOISIR OUI NON si oui combien de participants ?.....

Généalogie OUI NON si oui combien de participants ?.....

Journée patrimoine OUI NON si oui combien de participants ?.....

Sortie d'une journée en train à vapeur OUI NON si oui combien de personnes ?.....

CAR ou COVOITURAGE : rayez la mention inutile

